UNIFIX EN RÉCLAME

Imperméable pour dames teintes claires	20	Parure indémaillable, incrustations, les 3 p.	25
Manteau 3/4, genre lin, caoutchouté	40	Parure rayonne, incrustations, les 3 pièces ..	25
Imperméable, chine double, article chic	60	Chemise rayonne Pompadour	5

ALIMENTATION

SAUCISSON JAMBON Les 125 gr.	0.75	ORANGES très juteuses Le kilo	2.60
MUSEAU DE PORC Les 125 gr.	0.75	POMMES DE TERRE nouvelles, cavaillon jaune. Le k.	1.75
ROQUEFORT « L'Etoile bleue ». Les 125 gr. ..	1.25	PETITS POIS frais Le kilo	2.50
CRÈME DE GRUYÈRE « Les 3 Bergers »	1.25	POMMES américaines Nouvel arrivage. Le k.	3.90

GRAND ARRIVAGE DE FRAISES ! PRIX IMBATTABLES !

ches 1,90 à 2,50 ; raies 1,50 à 2; dorades 0,90 à 2,80 ; aiglefins 1,30 ; limandes 1,50; merlans 1 à 1,70 ; colineau 3 ; flotte 1,70 ; mélanges 0,50 à 2 fr. le kilo.

Voulez-vous faire une économie ! Achetez votre PAPIER-PEINT aux 100.000 Rouleaux, 68, rue de la Cloche 4537

Sociétés et Comités

AMICALE DES CINQ-VOIES. — Les amicalistes et amis de l'école s'étant fait inscrire pour le voyage au Mont de L'Enclus, doivent se trouver dimanche à 6 h. 45 au siège du Football, chez M. Delqueux, 149, rue du Tilleul, coin rues L'Epine et du Tilleul ; départ à 7 h.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale pour toutes les parties.

AMICALE VOLTAIRE. — Dimanche, foyer à 9 h. 30. De service : Jean Gustave et Mar ans Bernard.

AMICALE JULES FERRY. — Dimanche, foyer à 17 h. De service : Billiet Moïse, Coppens Bernard, Coppens Georges.

Tir à la carabine ; bibliothèque ; jeux divers.

MUTUELLE DES CHAUFFEURS, CONDUCTEURS DE MACHINES A VAPEUR. — Dimanche, réunion du mois à 17 h. au local, 2, rue Delobel, Café du Violon d'Or. Ordre du jour : questions importantes.

ŒUVRE DE LA BROUETTE A LA MER. — En raison de la fête champêtre, il n'y aura pas de permanence cette semaine.

Tous les commissaires sont priés de se trouver au terrain du Congo samedi à 15 h. pour organiser la fête. A l'issue de l'après-midi, réunion de la Commission au terrain du Congo. Il ne sera pas envoyé de convocation. Les cartes invendues devront être remises samedi au secrétaire.

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — (Ancienne section). — Ce samedi, permanence à la Maison des Amicales 57, rue du Haze, pour demandes et renseignements divers, de 16 à 18 h.

Le Bureau signale aux adhérents le décret-loi qui ouvre, jusqu'au 30 juin, un délai supplémentaire pour présenter une demande de pension en raison de blessures ou maladies non encore indemnisées.

Les adhérents qui sont dans ce cas seraient bien inspirés de profiter de cette permanence pour faire valoir leurs droits.

PARTI RADICAL-SOCIALISTE CAMILLE PELLETAN (Groupe Gustave Dron). — Le Comité rappelle à ses adhérents et à ses sympathisants que la manifestation au Monument Gustave Dron aura lieu dimanche 7 juin à midi. Rassemblement des participants, 71, rue Saint-Jacques.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS. — La réunion générale aura lieu dimanche à 9 h., salle Jean Jaurès, 3, rue Carnot, la carte sera exigée à l'entrée.

Ordre du jour très important.

GROUPE MUSICAL SCOLAIRE. — Dimanche rendez-vous en uniforme, à 14 h. 20, arrêt tram L N., Blanc-Seau pour cortège et concert Brouette à la Mer.

ASSOC. FEMININE DES MEDAILLEES DU TRAVAIL. — Dimanche, permanence au siège, de 9 h. 30 à 11 h., par la secrétaire-trésorière. Inscription. Renseignements et communications pour la fête. Cotisations.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Permanences : Tous les après-midi, au siège, 71, rue Saint-Jacques et tous les samedis de 16 à 18 h., chez M. Vandewattine, 75, rue Denfert-Rochereau, pour renseignements et divers.

LES VIEUX CADRES. — Réunion mensuelle dimanche de 10 à 12 h.

AMICALE COLBERT. — Dimanche : Foyer de 10 h. 30 à midi ; Bibliothèque ; office de placement, ping-pong, jeux divers. — Philharmonie : répétition à 10 h. — Compagnie Dramatique et Lyrique : réunion à 10 h. 30. — Stand de tir ; Concours de 10 h. 30 à midi.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Répétition dimanche à 10 h. Instructions pour l'audition du 14 juin et l'excursion à La Panne.

ASSOCIATION DES ORIGINAIRES DU MIDI « LOU PAIS ». — Le banquet de « Lou Pais » aura lieu dimanche, à 13 h., à l'Elysée, 65, boulevard de la Liberté, à Lille.

MUTUELLE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — La Commission fait un pressant appel auprès des sociétaires pour assister au complet à la Messe qui sera célébrée dimanche à 11 h. 30 en l'église Notre-Dame, en l'honneur des membres bienfaiteurs et sociétaires défunts.

Rassemblement au siège 1, place Victor Hassebroucq, à 11 h., avec l'insigne de la Société.

AMICALE MONTESQUIEU. — Aujourd'hui réunion de commission. De 19 à 21 h. — Dimanche, de 10 à 12 h., Foyer ; jeux divers.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — F.A. du Blanc-Seau. — Le match qui devait se dérouler à Hérinnes-les-Pecq dimanche est reporté au 14 juin ; les équipiers sont invités à faire savoir au secrétaire pour lundi soir, le nombre de personnes qui les accompagneront.

La commission rappelle que les entraînements d'athlétisme ont lieu tous les mardi et jeudi sur le terrain du Congo, à partir de 18 h. 30. — Lundi à 19 h., au siège, réunion de la commission.

PING-PONG. — Fédération de Tourcoing et cantons. — La finale du championnat de Tourcoing ayant été gagnée par le Meyer-PPC pour les éq. 1 et le Brun-Pain-PPC pour les éq. II, la Fédération invite tous ses membres à la distribution des prix, qui se fera dimanche à 10 h., au siège du Bradford PPC., 48, rue de Bradford.

BASKET-BALL. — Amicale des Cinq-Voies. — La Commission prévient les détenteurs de billets que le jeu de dés organisé au profit de la caisse, se fera au 149, rue du Tilleul, Tourcoing et non rue du Chêne Houpline, comme il avait été dit. Vu que la fête des écoles a lieu dans le quartier du Tilleul le 21 juin.

— Union Sportive Tourquennoise. — Entraînement de la section à partir de 9 h. 15 sauf pour les joueurs convoqués à Lille. Réunion générale LNBB à 10 h., Taverne Excelsior.

CYNOPHILIE. — Chien de Défense des Flandres. — Dimanche, dressage de 8 h. à midi et mercredi de 6 h. à 9 h. ; de service sur le terrain Paul Petit, homme d'attaque costumé (petit) Léon. Réunion général pour tous les sociétaires ; cotisations. Résultats des fêtes. Inscriptions.

— Amis Réunis du Pont-Rompu. — Lim. à 9 h., réunion obligatoire. Les sociétaires possesseurs de cartes concernant la démonstration sont priés de les apporter. Les cartes non rendues seront considérées comme étant à la charge du détenteur. Démonstration de chiens de défense ; 13 h. 30 : Moudart, Pt-Rompu ; 13 h. 50, Dumonlin, C. Tourquennois ; 14 h. 10, Dufrennes, A. du Centre ; 14 h. 30, Dewaseh, Pt-Rompu ; 14 h. 50, Mme Fourlegnie, C. Danois ; 14 h. 10, Verbecke, A. de Croix ; 15 h. 30, Beuquet, C. Roubaisien ; 15 h. 50, Rwlenghem, Crochet Croix ; 16 h. 30, Scholz, C. du Hutin ; 16 h. 30, Dekerle, Halluin ; 17 h. 10, Deporter, C. Wattrelosien ; 17 h. 30, Debeuf, Bousbecques ; 17 h. 50, Stenaut, C. des Phalempins. — Juges : MM. L. Croeye V., Grimonprez ; hommes d'attaque : MM. Petit A. Georges du Danois ; juge de ring : M. Eggermont ; secrétaire, M. P. Sialens. — De service : M. A. Coqnel.

JEUX DIVERS

CYNOPHILIE. — L'Amicale du Centre. — Dimanche à partir de 8 h. 30, championnat du Club « Novices ». Les chiens travailleront dans l'ordre suivant : « Dick » à M. Jean Wagnon ; « Carlo » à M. Henri Lahousse ; « Dick » à M. Léon Terrein ; « Zaza » à M. Fernand ; « Diane » à M. Callens ; « Rita » à M. Victor Lambelin. — A 10 h., réunion générale ; présence indispensable. Inscription pour le cortège du 28 juin. Fêtes du Touquet et Tilleul.

BOULES. — A l'Exposition : dimanche 7 juin, réunion générale à 17 h., au siège.

ETAT CIVIL

Naissances. — Patrick Forest, boulevard Gambetta, 377 ; Roland Decottignies, rue Lamartine, app. 267.

Publications. — Oscar Queste, contrôleur des douanes, rue Louis-Leloir, 1 et Marcelle Douchin, employée de commerce à Boulogne-sur-Mer ; Arthur Billiet, bonnetier, rue de Séville 9 et Noémie Michiel, soigneuse, rue Girondins, 38 ; André Debruyckère, employé, rue d'Orléans, 30 et Fernande Delettre, piqûrière, rue de Rome, 4 ; Paul Duhamel, apprêteur, rue St-Roch, 30 et Julienne Périn, épailleuse rue de Marengo, 28 ; Marcel Lepers, ouv. d'usine, rue de La Rochefoucauld et Raymonde Gonnel, femme de chambre à St-Ouen ; Abel Depuydt, employé à Reckem et Irène Dewitte, s.p., boulevard Gambetta, 56 ; Charles Poupaert, contremaître de filature, rue Colbert, c. Hage, 38 et Fernande Ladsous, remailleuse, rue Colbert, c. Hage, 50.

Décès. — Henri Willecomme, 75 ans, rue d'Havré, 3.

HERNIE !

NEO et SUPER-NEO du Dr BARRÈRE sans RESSORT et sans PELOTES

Un conseil de prudence : n'achetez aucun bandage sans l'avoir essayé en présence d'un spécialiste compétent. — Se fait-on soigner les dents à distance ? — La hernie est un mal redoutable dont les manifestations varient avec chaque sujet ; l'essai direct et sans engagement met seul à l'abri de toute déconvenue.

Or, UN NEO S'ESSAYE

Et quelle révélation pour vous!

VOUS NE SEREZ PLUS GÊNÉ PAR VOTRE HERNIE

Démonstration et essai gratuits et sans engagement.

Brochure sur demande à

La MAISON d'ORTHOPÉDIE L. LEUWERS

59-61, rue de Tournai TOURCOING (Téléphone 5.81)

Ceintures et Corsets

Application tous les jours sans exception.

Orthopédie et Bandages

Cabinet ouvert tous les jours, sauf le mardi.

3532

HALLUIN

CHARGE DE 5.000 KILOGS UN CAMION S'EST RENVERSÉ

Après avoir pris un chargement de 5.000 kilos de marchandises aux Etablissements Gratry, tissage, rue de la Lys. Un camion-auto en voulant faire un virage trop restreint, perdit son équilibre et s'abattit sur son côté droit avec une charge de 5.000 kilogs.

Les réceptions de M. le Maire. — Le Maire informe la population qu'il tiendra, le dimanche à partir du 7 juin, une permanence en son bureau à la Mairie de 11 h. à midi.

Dispensaire d'hygiène. — Au local, rue Gustave Desmette, permanence de 9 h. à midi.

Aux Médaillés du Travail. — Dimanche de 10 h. 30 à midi, au siège, permanence. Cotisations et paiement des allocations mensuelles.

Concordia-Harmonie. — Ce samedi à 19 h. 30, au siège, répétition.

Groupe des Bohémiens et Tziganes. — Ce samedi, au Parc Municipal des Sports, à 19 h. 15, répétition pour les femmes.

MAISON HAUTEFEUILLE 77, Rue de Mouveaux, Rx face r. de Rome. Couleurs préparées sur ton de papier, etc..., 3.90 le kg. LORY PEINTURE, l'Email qui dure Vernis — Brosses — Pinceaux 5003

RONCQ

La grève à l'usine Delahousse

Les 70 ouvriers et ouvrières de la firme textile A. Delahousse et fils se sont mis hier vendredi en grève.

Le matin une délégation se présenta aux trois associés de la firme et déposa un cahier de revendications comportant notamment l'augmentation de 9 % des salaires.

L'accord n'a pu se faire et à la sortie de midi, 18 ouvriers restèrent dans l'usine.

A la rentrée de 13 h. après intervention de M. Gilbert Declercq, député-maire d'Halluin et du Syndicat unifié du Textile de Roncq, les autres ouvriers entrèrent pour occuper les ateliers.

Entre temps le ravitaillement en vivres, était fait par les soins du syndicat ouvrier.

Hier soir, les 40 femmes ont été renvoyées tandis que les 30 autres ouvriers (dont 21 belges) s'apprêtaient à passer la nuit dans l'usine.

Des pourparlers sont engagés entre MM. Delahousse frères et le syndicat ouvrier.

DERNIÈRE HEURE

UNE IMPORTANTE REUNION DU GROUPE SOCIALISTE

M. Léon Blum a indiqué les projets de loi qu'il entend faire voter par le Parlement

M. SALENGRO A ASSURÉ QUE LE GOUVERNEMENT ENTENDAIT MAINTENIR L'ORDRE ET M. VINCENT-AURIOL A PRÉCISÉ LES MESURES FINANCIÈRES QU'IL ENTEND PROPOSER ET DONT L'UNE CONCERNE LA RÉVISION DU STATUT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 5. — Comme nous l'avons indiqué d'autre part, le groupe socialiste s'est réuni à la Chambre pendant la séance, sous la présidence de M. Blum, qui a dû s'en aller avant la fin pour aller présider le Conseil de Cabinet.

Après avoir décidé de nommer M. Bracke, président d'honneur du groupe et de maintenir M. Blum comme président et M. Vincent-Auriol comme secrétaire général et avoir convenu de se réunir demain matin pour désigner les membres de la délégation exécutive, le groupe a entendu une déclaration de M. Salengro, ministre de l'Intérieur.

M. Salengro a d'abord annoncé que M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., prononcerait dans la soirée une allocution qui serait radiodiffusée et au cours de laquelle il s'adresserait particulièrement à la classe ouvrière pour l'exhorter à demeurer calme et lui annoncer que ses revendications légitimes allaient recevoir satisfaction par le dépôt de projets de loi conformes à ses revendications.

Le Ministre de l'Intérieur a ensuite assuré que le Gouvernement entendait maintenir l'ordre et qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour assurer le ravitaillement des grands centres et de Paris en particulier.

Ainsi, les halles seront gardées par les forces de police, les minoteries seront réquisitionnées et la liberté des transports sur route sera assurée.

D'autre part, M. Léon Blum a fait connaître les grandes lignes des projets dont il compte saisir la Chambre dès demain et pour l'examen préliminaire desquels il demandera qu'une commission spéciale soit nommée par les bureaux, les grandes commissions permanentes n'étant pas encore constituées.

Le Président du Conseil a déclaré qu'il entendait agir par paliers et qu'il déposerait, d'abord, pour qu'ils soient votés dès les premiers jours de la semaine, les projets sur la semaine de 40 heures, les congés payés, les contrats collectifs.

Le deuxième train de ses projets englobera ceux concernant les cumuls, l'abrogation de certains décrets-lois et un programme de grands travaux pour résorber le chômage.

Enfin, un troisième stade de ce dépôt législatif sera constitué par ceux se rapportant à la nationalisation des industries de guerre.

Par ailleurs, M. Vincent-Auriol a également précisé qu'il était en train de faire mettre au point par les services des finances un ensemble de mesures financières dont les répercussions vont être chiffrées et dont il demandera le vote rapide par les Chambres.

Les premiers de ces textes viseront l'abrogation des décrets-lois par ordre dégressif suivant leur degré d'injustice, c'est-à-dire que ceux qui lui paraissent le plus insoutenables et le plus inique seraient abrogés en premier lieu. Les seconds concerne la suppression des cumuls et enfin les troisièmes se rapporteront à une révision du statut de la Banque de France.

Supporters du S.O.R. — Le Sport Ouvrier Roncquois se déplace dimanche à Lille pour rencontrer l'A.C.P.S.L.

Les supporters désirant accompagner l'équipe fanion sont priés de se faire inscrire au local. Départ de l'autobus à 13 h. 30.

BONDUES

Fermeture des estaminets. — A l'occasion de la fête de quartier les 6 et 7, les estaminets de la commune pourront rester ouverts durant les nuits du samedi 6 et dimanche 7 juin jusqu'à 1 h.

Etat Civil. — Décès : Amélie Dalle, veuve Lebrun, 75 ans, sans profession, au Fort Montagne, 4 ; Florent Flament, 39 ans, paveur, pavé des Ravennes, 34 ; Jules Castel, 74 ans, sans profession, aux Obeaux.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Amicale laïque. — Réunion générale dimanche, à 10 h. 30, école des garçons 11, rue d'Halluin. Compte rendu financier; réception des amicales et de la clique scolaire de Croix pour le 14 juin; Fête d'été au profit d'un camp de vacance.

MOUVAUX

Amical laïque. — Les membres de l'amicale laïque de garçons libres sont priés d'assister aux funérailles civiles de M. Florent Flament. R.V. ce jour à 15 h., pavé des Ravennes.

Harmonie des Accordéonistes. — Dimanche à 10 h., répétition par le chef Raymond Venmeerhaeghe, au siège, 126, rue Jean-Jaurès.

Parti socialiste. — Les membres et sympathisants sont priés d'assister aux funérailles civiles de M. Florent Flament, samedi 6 juin à 15 h., Pavé des Ravennes.

au coeur de ROUBAIX 5, Rue Pierre Motte

Notez-le Les bonnes Chaussures BOUCAU

5, Rue Pierre Motte — ROUBAIX 3520

MARCQ-EN-BARŒUL

LE CALENDRIER DES FÊTES

Nous donnons ci-après le calendrier des fêtes locales, établi dernièrement par la Commission municipale des fêtes, en accord avec les présidents des groupements et sociétés de la commune :

7 Juin. — Ducasse de Rouges-Barres, place Clovis-Tiers ; course cycliste Rouges-Barres-Malo, organisée par le Cyclo-Club de Rouges-Barres.

14 Juin. — Fête champêtre, organisée sur le Stade Municipal, boulevard Clémenceau, par l'Olympique Marcquois ; fête du quartier de l'Entrepôt, avec le concours de l'Harmonie Municipale.

21 Juin.— Foire aux Plaisirs des « Amis du Plouich », en leur siège ; Café Moral, 125, rue Pasteur.

28 Juin. — Fête de l'Amicale Laïque de Rouges-Barres, avec le concours de l'Harmonie « Les Amis du Plouich » ; le même jour, fête de l'Amicale Moreau, avec la participation de l'Harmonie « Les Amis Réunis », du Pont.

5 Juillet. — Ducasse du Bourg.

9 Juillet. — Ducasse du quartier du Quesne et bal champêtre ; concert par l'Harmonie Municipale.

12 Juillet. — Fête annuelle des « Amis du Croisé-Laroche » ; audition par l'Harmonie Municipale.

14 Juillet. — Fête Nationale. Distribution de prix aux enfants des écoles.

19 Juillet. — Ducasse du Croisé-Laroche.

2 Août. — Fête du quartier Monplaisir.

9 Août. — Kermesse du quartier du Plouich ; concert par l'Harmonie « Les Amis du Plouich ».

16 Août. — Kermesse du Buisson.

23 Août. — Fête du Vieux Rouges-Barres ; course cycliste Rouges-Barres-Saint-Amand et retour, organisée par le Cyclo-Club de Rouges-Barres.

11 Novembre. — Fête de la Victoire ; anniversaire de l'Armistice ; cortèges avec le concours de toutes les sociétés et musiques locales.

Epreuve cycliste pour tout-petits. — Le 14 juin, à l'occasion de la fête champêtre organisée par l'Olympique Marcquois, sur le stade municipal du boulevard Clemenceau, aura lieu une course cycliste réservée aux tout-petits, laquelle sera dotée de nombreux prix.

Les inscriptions sont reçues au café du Centre, 62 bis, rue Nationale, où tous renseignements utiles seront fournis aux intéressés. Se munir du livret de famille.

EN BELGIQUE

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES DU 7 JUIN

C'est demain qu'ont lieu les élections pour la nomination des conseillers. Voici à ce sujet les instructions pour l'électeur.

Les électeurs sont admis au vote de 8 à 13 h. A l'ouverture du scrutin, ou au cours des opérations, le président peut, s'il le juge utile, faire procéder à un appel des électeurs dans l'ordre où ils sont inscrits sur la liste affichée en vertu de l'article 112 du Code Electoral.

L'appel terminé, les électeurs qui n'y ont pas répondu sont admis à voter jusqu'à 13 h. Toutefois, tout électeur se trouvant avant 13 h. dans le local est encore admis à voter.

L'électeur ne peut émettre qu'un seul vote, soit en tête d'une liste ou d'une candidature isolée, soit en regard du nom d'un candidat.

Les candidats qui se présentent ensemble sont portés dans une même colonne du bulletin de vote. Les noms des candidats sont inscrits selon l'ordre des présentations. Toutes les listes sont classées dans le bulletin dans l'ordre indiqué par le sort. La dernière colonne est réservée aux candidats présentés isolément.

Si l'électeur adhère à l'ordre de présentation des candidats de la liste qui a son appui, il noircit, au moyen du crayon mis à sa disposition, le point clair central de la case placée en tête de la liste de ces candidats.

S'il veut modifier cet ordre, il donne un vote nominatif au candidat de son choix en noircissant de même, le point clair central de la case placée à la suite du nom du candidat pour lequel il vote.

S'il veut voter en faveur d'un candidat isolé, il noircit de même le point clair de la case placée au-dessus du nom de ce candidat.

L'électeur, sur remise de sa lettre de convocation, reçoit des mains du président, un bulletin. Après avoir arrêté son vote, il lui montre son bulletin plié en quatre à angles droits avec le timbre à l'extérieur et le dépose dans l'urne, après avoir fait estampiller sa lettre de convocation par le président ou par l'assesseur délégué ; puis il sort de la salle.

L'électeur ne peut s'arrêter dans le compartiment-isoloir que pendant le temps nécessaire pour former son bulletin.

Sont nuls : 1o tous bulletins autres que ceux qui ont été remis par le président au moment de voter ; 2o ces bulletins mêmes : a) si l'électeur n'y a marqué aucun vote, s'il y a marqué plus d'un nom, s'il a marqué plus d'un vote de liste, s'il a marqué en même temps un vote en tête d'une liste et un vote pour un candidat d'une autre liste ; b) si les formes et dimensions en ont été altérées ou s'ils contiennent à l'intérieur un papier ou un objet quelconque ; c) si une rature, un signe ou une marque non autorisée par la loi peut rendre l'auteur du bulletin reconnaissable.

Celui qui vote sans en avoir le droit ou qui vote pour autrui, est punissable.

LES CANDIDATS

Liste No 1, Catholiques : MM. Casterman Louis, industriel à Tournai ; Delmée Edouard, notaire à Celles ; Duchâtelet Louis, brasseur à Néchin ; Berte Louis ouvrier au chemin de fer à Kain ; Bernard Prosper, rentier à Velaines ; Peeters Henri, industriel à Warcoing.

Liste No 2, Agraires : MM. Carin Charles cultivateur à Froidmont ; Lecluse Henri, invalide à Blandain ; Dedonder Omer cultivateur à Molembaix ; Lefebvre Louis, cultivateur à Havinnes ; Brugge René, cultivateur à Leers-ON dr; Petit Charles, cultivateur à Quartes.

Liste No 3, Démocrates Chrétiens : MM. Losfeld Henri, employé à Esteimpuis ; Verdière Edmond, journaliste à Tournai ; Duhuquoy Michel, cultivateur à Escanaffles ; Watteau Emile, chaufournier à Tournai ; Rousseau Henri, ouvrier tanneur à Estaimbourg ; Spilers Denis, tireur de vins à Pottes.

Liste No 4, Socialistes : MM. Deron Victor, secrétaire de syndicat à Tournai ; Vanoverberghe Jules, magasinier à Leers-Nord ; Huvenne Omer, fabricant de tabacs à Pottes ; De Ruytter Jean, industriel à Tournai ; Vivier François, ouvrier au chemin de fer à Escanaffles ; Delcroix Arthur, ouvrier tanneur à Warcoing.

Liste No 5, Communistes : MM. Deleignies Emile, agriculteur à Saint-Léger ; Musschoot Charles, ouvrier agricole à Tournai.

Liste No 6, Libéraux : MM. De Rasse Emile, avocat à Tournai ; Mlle Albert, négociant à Pecq ; Leuridan Louis, cultivateur à Marquain ; Martin Maurice, cultivateur à Melles ; Carbonnelle Jacques, avocat à Tournai ; Wilfart Gaston, agent d'assurances à Templeuve.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

UNE IMPORTANTE DÉCLARATION DE M. SALENGRO

Des mesures seront prises contre les auteurs de bruits alarmistes et contre la hausse illicite des prix

Paris, 5. — M. Salengro, Ministre de l'Intérieur, recevant ce soir dans son cabinet les membres de la presse a fait la déclaration suivante :

« En ce qui concerne les grèves le mouvement s'est étendu à Paris et en province. Le Gouvernement s'en est préoccupé dès son installation. Il est aussitôt entré en relations avec la Commission administrative de la C. G. T. Des conversations avec les représentants qualifiés du mouvement syndical se poursuivront ce soir en vue de rechercher les mesures qui permettront de ravitailler la population parisienne.

» Nous avons enregistré avec satisfaction le caractère de ce mouvement qui est à la fois une démonstration d'ordre et de discipline, mais nous avons souligné aux militants responsables de la grève que nous avons la certitude que dans les jours qui vont suivre ils ne feront rien qui puisse gêner la vie publique ou troubler l'ordre.

» Notre attention s'est plus particulièrement portée sur les grèves de la région parisienne. Des pourparlers ont été entrepris ou vont être repris dans la soirée et dans la nuit. Nous souhaitons qu'ils puissent déterminer une solution de conflits des plus irritants.

» Des mesures enfin ont été prises contre les auteurs des bruits alarmistes et contre la hausse illicite des prix. Il semble qu'en accord avec les organisations syndicales un redressement puisse être envisagé dès ce soir ».

L'express Paris-Vienne a déraillé près de Linz

On signale deux morts, six blessés graves et plusieurs légers

Vienne, 5. — Ce soir, peu après 20 h., a déraillé entre Ebelsberg et Linz l'express Paris-Vienne qui quitte Paris à 22 h. et doit arriver à Vienne le lendemain à 22 h. 15. Jusqu'à présent, on signale deux morts, six blessés grièvement et plusieurs légèrement.

Des trains de Vienne et de Wels sont partis sur le lieu de l'accident ainsi que de nombreuses automobiles sanitaires. L'accident s'est produit à un endroit où la voie est en réparation que l'express passa sans ralentir sa vitesse.

L'ACCORD FRANCO-AMÉRICAIN

Les industriels calaisiens recevraient satisfaction dans leurs revendications

Paris, 5. — Les revendications présentées par les industriels en dentelles de la région de *Calais* et concernant l'omission de certains détails techniques dans le texte du récent accord commercial franco-américain semblent devoir incessamment recevoir satisfaction. Le gouvernement des Etats-Unis ferait, en effet, très prochainement connaître que les demandes françaises relatives, notamment aux rouleaux indépendants ont été acceptées.

LES DERNIERS COURS

COTONS

New-Orléans, 5. — Middling Upl. : disp. 1188 ; janv. 1084 ; mars 1087 ; mai 1087 ; juill. 1158 ; oct. 1089/90 ; déc. 1084.

New-York, 5. — Middling Ulp. : disp. 1180 ; janv. 1090 ; févr. 1090 ; mars 1091 ; avr. 1091 ; mai 1092 ; juin 1165 ; juill. 1165 ; sept. 1140 ; oct. 1095 ; nov. 1092 ; déc. 1088/90.

Recettes aux ports de l'Atlantique 2.000 ; du Golfe, 6.000 ; du Pacifique, nulles.

Exportations pour : la Gde-Bretagne 1.000 ; le Continent, 14.000 ; le Japon et la Chine, nulles.

A l'ouverture, les prix en positions rapprochées restèrent soutenus sur la fixation des prix et baissèrent en positions éloignées sur des prises de bénéfices, une liquidation des ventes légères et sur des avis de pluies dans l'Est. Plus tard, les cours reprirent sur le marché plus actif de Wall Street, des achats du commerce et sur des couvertures. Clôture ferme.

SUCRES

Londres, 5. — *Java* blanc : juin-juill. inc. ; cristallisés, 16/3 à 19/1 1/2.

Cuba : prompte livrais. 372 ; janv 253/54 ; mars 253/54 ; mai 254/55 ; juill. 282/83 ; sept. 279/81 ; nov. 274/76 ; déc. 272/74. — Ventes ; 10.000 tonnes.

CAFÉS

Rio No 7 : disp. 6 3/4 ; mars 490 ; mai, inc. ; juill. 456 ; sept. 470 ; déc. 484. — Ventes approx. : 6.000 sacs.

Santos No 4 : disp. 8 3/4 ; mars 852 ; mai 857 ; juill. 818 ; sept. 832 ; déc. 844. Ventes approx. : 8.000 sacs.

Dernière Heure Sportive

LE TOUR D'ITALIE

Rome, 5. — La 18e étape du Tour d'Italie Legnago-Riva Dal Garda, 129 km a été gagnée par Olmo que suivaient Del Gancia, Bartali, Canevesi, Macchi, Goffi, Bergamaschi, Mollo et un groupe de coureurs qui se sont classés tous avec le même temps que le premier.

Hier après-midi, s'est courue la 19e étape sur le parcours Riva Dal Garda-Gardone, 84 km. qui a été remportée par Bartali, viennent ensuite Moldini, Battesini, Cazzulani, Rinoldi, Olmo et tous les autres coureurs dans le même temps que Bartali. Le classement général ne subit aucun changement.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'instituteur-sacristain Alphonse Depoortère à qui les habitants avaient confié 400.000 fr., a comparu devant le Tribunal

Mercredi matin, le tribunal correctionnel de Courtrai a eu à juger une très grave affaire qui fit lors de la découverte des faits sensation dans la région. L'instituteur en chef et sacristain Alphonse Depoortère qui jouissait de la confiance générale s'était vu confier par de nombreux habitants de la commune une somme totale de 400.000 fr. Il promit de les gérer de façon exemplaire et de payer de légers intérêts. Le prévenu s'installa en quelque sorte comme un banquier. Tout alla bien jusqu'au jour où, par suite de malheureuses spéculations, comme il le prétend, le prévenu vit sombrer complètement les dépôts. Un matin, à son réveil, il trouva peint en grosses lettres à la chaux sur le mur de la cour de l'école, les fameux mots qui en disaient long sur l'opinion de ses concitoyens. Banque Stavisky.

Le parquet de Courtrai fit à plusieurs reprises une descente sur les lieux et examina la comptabilité de Depoortère. Ce dernier était complètement abattu et prétendit, comme nous le disions déjà être la victime de spéculations boursières.

L'AUDIENCE

Cette affaire, bien que datant depuis quelques mois déjà, avait attiré de nombreux curieux et... intéressés de la commune au Palais de Justice. Le Procureur du Roi M. Mostaert avait tenu personnellement à prononcer le réquisitoire. Il demande une condamnation exemplaire, mais non exceptionnellement sévère, vu le grand âge du prévenu. Depoortère, dit-il, a la chance de ne pas être un commerçant, dans ce cas, l'on aurait pu le déclarer failli, mais son cas exclut cette déclaration. Il n'y a pas eu abus de confiance, vu que les sommes furent prêtées à Depoortère en commodat, mais la négligence coupable du prévenu doit être néanmoins punie.

Deux avocats plaident comme parties civiles pour Vandewiele (détournement d'obligations pour une valeur de 5.000 fr.) et pour Emile Piers qui perdit 28.000 fr. Les autres plaignants devront intenter un procès civil.

Les deux avocats MM. Gœmaere et Beekman prononcent à leur tour une espèce de réquisitoire contre Depoortère qui profitant de l'estime générale dont il était entouré, perdit dans des manœuvres louches l'épargne durement gagnée par des petits paysans. Suivent les parties civiles, il y aurait néanmoins abus de confiance.

La défense par l'organe de M. Vandekerckhove, prétend que son client a également vu sombrer toute sa fortune dans ces opérations malheureuses. Il demande l'indulgence du tribunal pour ce père de famille dont le casier judiciaire est vierge. Le tribunal décide de se prononcer à huitaine.

Abus de confiance. — Gaston Coudron, de Dottignies, travaillait comme livreur chez son cousin M. Albert Coudron, marchand de bières. Il est prévenu d'avoir retenu une somme globale de 4.822 fr. 50 sur la recette qu'il alla toucher auprès des clients. Le Tribunal condamna Gaston Coudron à 3 mois de prison plus le remboursement de la somme. La contrainte par corps est fixée à 1 mois.

Collision. — Le nommé Henri Oudoux de Mouscron, sortait avec son auto d'un garage lorsqu'il happa une autre auto conduite par M. Florimond Duhamel. Cette voiture subit des dégâts. M. Oudoux a été condamné à 35 fr. d'amende pour ne pas s'être assuré si le passage était libre.

Fraude au chômage.— Kerkchof Georges, Kerchof Alphonse et Deldycke Florent, tous d'Iseghem, ont été condamnés pour fraude au fonds de chômage à 210 fr. le premier, 182 fr. le second et 350 fr. le troisième.

HÉRINNES

Vol de lapins. — Au cours de la nuit dernière des malandrins ont pénétré dans la remise de M. Clovis Chatelain, demeurant au Pont Rouge et y ont enlevé sept lapins. La gendarmerie de Pecq, informée, a ouvert une enquête.

BRUYELLE

Suicide. — Hier on a trouvé pendue chez elle, Grand Route, la nommée Colette Dujardin, âgée de 50 ans, épouse de Félix Cardon.

Cette personne était souffrante et c'est à la neurasthénie qu'il faut attribuer sa fatale détermination.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — Seulin chez M. Orvens, 52, Bd de Mulhouse. — Dimanche concours jeunes et vieux séparés. Mise en paniers jusqu'à 1 h. 30. Lâcher pour retour vers 13 h. Rayon Fraternelle, Mutuelle et Progrès. 50 fr. de prix d'honneur au prorata.

A WATTRELOS. — Clermont par l'Indépendance : Dimanche à 18 h. 30 réunion mensuelle pour tous les sociétaires.

Ce samedi en paniers pour Clermont. Honneur 90 prix de 5 fr. garantis, un divent-lit et 2 chaises-longues ; séries 2 non désignés à 1 fr. ; deux séries de 50 fr. ; 4 de 25 fr. et 3 de 10 fr. par mise à 1 fr. Paniers 6 h. 30.

A HALLUIN. — Clermont chez M. Henri Develdere, rue Jean-Jaurès. Mise en paniers ce samedi de 17 à 19 h.

— Chantilly chez M. Duynslaeger, chemin de Linselles, lundi 8 (ducasse). Mise en paniers demain dimanche de 17 à 19 h.

A RONCQ. — Clermont par la F.C.R. : Le 7 juin chez M. Achille Géquière, rue du Bulemont. En paniers ce samedi de 17 à 19 h.

PRIX de GROS au DÉTAIL

CHAMBRE RONCE DE NOYER vernie au tampon, 1er choix, forme bombée, ou pan coupé .... 1.295 francs

NOTRE DEVISE : « Vendre moins cher mais davantage » Livraison et installation gratuite à domicile REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

LERUSTE Dessinateur-Fabricant 61 Rue St-Jacques prolongée — TOURCOING — 61

3530

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

Salle Sainte-Cécile Soirée à 8 h. 30 Tél. 344.00 — James Cagney dans Les Hors la Loi — A. Bernard ds Les 28 Jours de Clairette

COLISEE — Ce soir 8 heures 30 — MAX DEARLY — Monique ROLLAND — CARETTE — Albert PRÉJEAN dans PARIS-CAMARGUE — « LA VIE EST SI BELLE » — Un grand film gai rempli de fantaisie et d'humour. — TOUTE LA VILLE EN PARLE — Une intrigue passionnante un film exceptionnel.

CINÉMA NOËL — 78 Rue Jouffroy, Roubaix. — Tél. 343.59 — Soirée 8 heures — PARIS - CAMARGUE — TOUTE LA VILLE EN PARLE

REX ROUBAIX soirée 20 heures | WATTRELOS Soirée 19 heures 30 PAX — DAVID COPPERFIELD — Un superbe DESSIN en couleurs

MAISON DES TRAMWAYS Ce soir à 8 h. — Albert Préjean, Lucien Baroux dans QUELLE DROLE DE GOSSE — Comédie de la plus haute gaieté — La Forêt en Fête, comédie dramatique

ROYAL LELEU 66, RUE LACROIX — James Cagney ds « Les Hors la Loi » — Katharine Helburn dans Les Quatre Filles du Dr March

PONT-DES-PIATS — Tél. 18.13. — Mat. 3 h., Soir. 8 h. — FERNANDEL et M. Morano dans JIM LA HOULETTE — LE SPHINX — Les Actualités

TÉLÉ 3.81 OLYMPIA RUE HOUCHARD — Matinée à 3 h. — Soirée à 8 h. — 2 GRANDS FILMS — TINO ROSSI dans MARINELLA avec YVETTE LEBON et 40 Guitaristes Corses. — TEMPÊTE SUR LES ANDES — Film d'aventures et d'aviation — DESSINS EN COULEURS

FRESNOY — Ce soir à 8 heures — TINO ROSSI dans MARINELLA ET TEMPÊTE SUR LES ANDES — REFRAIN D'ANTAN — Fantaisie musicale en couleurs.

A WATTRELOS

CINÉ JACOBS, WATTRELOS — Franç. Rosay, Henri Rollan dans MARIE des ANGOISSES

A WASQUEHAL

CINÉMA DU CAPREAU (Wasquehal) — Elissa Landi — Pierre Fresnay — KŒNIGSMARK — LA JEUNE FILLE D'EN FACE — LE FACTEUR INCANDESCENT

A LYS-LEZ-LANNOY

CINÉMA DE LA JUSTICE — BAGNE D'ENFANTS — Et AMOUR ET POLITIQUE

A TOURCOING

CINE-THEATRE Avenue Gust.-Dron Tourcoing. T. 3.82 — Samedi à 20 heures — VARIÉTÉS av. Annabella, F. Gravey, J. Gabin — L'ADMIRABLE M. RUGGLES avec Charles LAUGHTON

A MOUSCRON

MOUSCRON — Super REX Cinéma — A partir de 3 H. PERMANENT — 3 fr. 50 F. B. Orchestre — SUR SCÈNE — 3 fr. 50 F. B. Orchestre — LOUISE ROLAND Diseuse à voix — LES 4 DOUMER Merveilleux danseurs acrobatiques — A L'ÉCRAN — Pierre LARQUEY dans LA ROSIÈRE DES HALLES avec PAULETTE DUBOST ET LE RECORDMAN

A LILLE

AUJOURDHUI SAMEDI

Familia. — Permanent de 10 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 15 : « L'Enfer » et « Charlie Chan à Shanghaï ».

Capitole. — 15 et 20 h. 45 : « Nuit du Mal » et « Un certain M. Grant ».

Caméo. — Permanent de 13 h. 30 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 15 : « Bout de Chou ».

Rexy. — 14 h., permanent ; 20 h. 45, soirée « La patrouille perdue ».

Omnia Pathé. — 15 et 20 h. 45 : « Mile Général » et « Les Hors la Loi ».

Ciné-Actualités. — Permanent de 10 h. à 24 h. : Le Tribunal des Chats ; Visages de France ; Actualités ; Haute Ecole Motocycliste.

Fives-Palace. — 20 h. 30 : « Lune de Miel » et « Quatre de l'Aviation ».

ETABLISSEMENT BEUDAERT — 8, Rue du Faubourg de Roubaix, LILLE — DANCING DIMANCHES ET FÊTES — Son Orchestre et Chanteur Fantaisiste